



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 15 septembre 2020

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 septembre 2020

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 05/2020 sur l'arrêté d'imposition 2021 de la Commune de Ropraz,
- Oui le rapport de la commission des finances du 7 septembre 2020,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 05/2020 concernant l'arrêté d'imposition 2021 de la Commune de Ropraz tel que présenté,

16 oui, 1 non et 4 abstentions.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz

P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 15 septembre 2020

EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 septembre 2020

Présidence : M. Simon GILLIERON

- Vu le préavis municipal n° 06/2020 sur l'épuration de la Moyenne Broye,
- Ouï le rapport de la commission ad'hoc du 6 septembre 2020,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

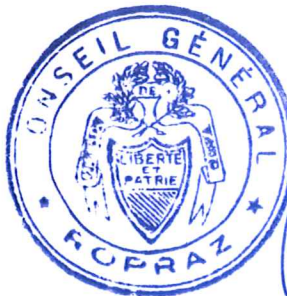
le Conseil Général de Ropraz décide

d'accepter le préavis municipal n° 06/2020 concernant l'épuration de la Moyenne Broye tel que présenté,

à l'unanimité.

Le Président :

Simon GILLIERON



La Secrétaire :

Diane BAUD